

et grises; les rideaux traversent tous les continents et donnent dans tous les sens, partout où des hommes sont à la merci du préjugé et de l'oppression, de la pauvreté et de l'ignorance. S'il est une chose que notre Conférence a mise en lumière, c'est bien la nécessité de faire progresser la cause de la liberté de l'information, non seulement dans un seul sens, mais dans plusieurs sens, non seulement au delà des frontières nationales, mais encore dans les frontières de chaque pays."

Le présent rapport expose brièvement les principales questions dont la Conférence a été saisie, ainsi que l'attitude de la délégation canadienne à leur égard. L'annexe au Rapport renferme l'Acte final de la Conférence et reproduit textuellement les projets de conventions et les résolutions qui ont été adoptés.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance aux membres de la délégation canadienne, conseillers, secrétaires et membres du secrétariat, pour le dévouement inlassable dont ils ont fait preuve au cours de la Conférence. Les délégués canadiens ont fait un travail d'équipe, se réunissant tous les jours pour échanger leurs vues et arrêter l'attitude à prendre sur les questions en jeu. Je tiens également à rendre un hommage chaleureux au travail que M. George Ferguson, rédacteur en chef du Montreal Star, a accompli au sein de la Sous-Commission des Nations Unies sur la liberté de l'information et de la presse. J'ai entendu, au cours des délibérations, plusieurs propos fort élogieux sur le travail de M. Ferguson. Je souscris de tout coeur à ces témoignages.

Rome, le 5 mai 1948.

JEAN DESY.